

Politique de Ligue senior

DEK Hockey Saint-Hyacinthe



Saison été 2023

Ce document est la propriété intellectuelle de DEK Hockey Saint-Hyacinthe INC. La reproduction de ce dernier, en totalité ou en partie, est strictement interdite.

Dernière mise à jour : 10 Janvier 2023

Intégrité des fondements de la Politique de Ligue

Dans une optique de cohérence et de respect mutuel, toute action commise à l'encontre de l'esprit global de la Politique de Ligue, même si cette dernière n'est pas déclinée dans le présent document, peut se voir sanctionnée par le Comité de DEK Hockey Saint-Hyacinthe.

*L'utilisation du masculin est utilisée dans le but d'alléger le texte

Contenu

Responsabilités et engagements du Capitaine	4
Paiement de la saison.....	4
Équipements.....	5
Absence d'une équipe	5
Définition d'une partie	6
Mixte.....	6
Points au classement.....	7
Alignements.....	7
Cotes de joueurs.....	7
Restrictions des alignements.....	8
Enregistrement des joueurs avant la partie	9
Appartenance à une équipe	10
Éligibilité aux séries éliminatoires	10
Forfait	10
Mauvais temps et reprise de partie	11
Reprise de partie et changement d'horaire	11
Suspension.....	11
Règles du site.....	12

Responsabilités et engagements du Capitaine

Les capitaines ont un rôle clé pour le bon déroulement de la saison de Dek Hockey. Ils sont des éléments importants et reconnus par DEK STH. Ils représentent le pont entre la ligue et ses joueurs. Avec le rôle de capitaine, certaines obligations et responsabilités y sont attachées. Les voici;

- ✓ S'assurer de payer l'inscription de son équipe à terme
- ✓ S'assurer de respecter la politique *Absence d'une équipe*
- ✓ Calmer ses joueurs pour éviter tout excès verbal ou physique envers un joueur de l'équipe adverse, un officiel ou encore un membre du personnel de DEK Saint-Hyacinthe. Il doit assurer le contrôle de son équipe
- ✓ S'assurer de la conformité de son alignement en fonction de la nomenclature de la *Grille des restrictions*
- ✓ Compléter le document- Alignement d'équipe avec nom, coordonnées des joueurs de sa formation
- ✓ S'assurer que tous ses joueurs se sont enregistrés au comptoir de service avant la partie
- ✓ S'assurer dans les 48 heures suivant une partie la conformité de son alignement sur le site Internet
- ✓ Agir comme porte-parole de son équipe auprès des responsables de la Ligue
- ✓ Inviter ses joueurs à joindre le groupe Facebook *Dek – Joueurs remplaçants – Saint-Hyacinthe et Facebook Dek St-Hyacinthe*
- ✓ Vérifier sur le site Internet de la Ligue en cas de mauvais temps
- ✓ Pour de plus amples informations concernant le rôle du Capitaine, consultez le [Guide du Capitaine](#)

Paiement de la saison

Il est de la responsabilité du Capitaine d'acquitter le solde de son équipe auprès de la Ligue en respectant les échéances suivantes ;

- ✓ Payer le dépôt avant la rencontre des capitaines : échéance le 4 avril 2023
- ✓ Payer la balance de la saison avant la date du 25 mai 2023

*L'inscription de l'équipe n'est valide qu'une fois le dépôt payé

Équipements

Il est possible de louer de l'équipement à DEK STH. Des frais de 5\$ s'appliqueront pour la location d'une pièce d'équipement et des frais de 10\$ pour un équipement complet.

Une pièce d'identité sera demandée au comptoir lors de votre location.

Liste d'équipements disponibles

- Casques
- Jambières
- Gants
- Bâtons
- Espadrilles
- Équipements de gardien

Il est également possible de louer un set de chandail pour une soirée ou tournoi au cout de 10\$

Le port de la grille de protection sur le casque est obligatoire pour les joueurs de moins de 18 ans.

Il est fortement recommandé de porter la grille pour les joueurs âgés de plus de 18 ans.

Absence d'une équipe

Dans le but de s'assurer que chacune des équipes respecte l'horaire établi en début d'année, la ligue se dote d'une politique pour tenter d'éviter les désistements à une partie.

- 1^{er} désistement d'une équipe
 - Avec un préavis supérieur à 48h
 - Amende de 50\$
 - Avec un préavis inférieur à 48h
 - Amende de 50\$ et suspension d'une partie du capitaine ou de l'assistant-capitaine
- 2^e désistement de la même équipe
 - Avec un préavis supérieur à 72h
 - Amende de 75\$ et suspension d'une partie du capitaine ou de l'assistant-capitaine
 - Avec un préavis inférieur à 72h
 - Amende de 100\$ et suspension de deux parties du capitaine ou de l'assistant-capitaine
- 3^e désistement de la même équipe

- Suspension indéterminée du capitaine et révision du statut de l'équipe au sein de Dek Hockey St-Hyacinthe

Il est du devoir du capitaine d'informer la Ligue en cas d'absentéisme.

Des outils sont mis à place par la Ligue pour aider les capitaines à faire du recrutement de remplaçants dans le cas d'absence de réguliers. Il est de leur devoir de les consulter et de les utiliser.

Définition d'une partie

Une partie se définit par les paramètres suivants :

- ✓ 3 périodes continues de 13 minutes
 - Dernière minute arrêtée de la 3^e période si l'écart entre les deux équipes est de 3 buts ou moins
- ✓ 1 temps d'arrêt de 60 secondes par équipe
- ✓ Fusillade en cas d'égalité lors d'une partie en saison régulière
 - 3 joueurs différents par équipe
 - Si l'égalité persiste, il est possible d'envoyer le joueur de son choix aussi souvent que désiré
- ✓ Lors d'une partie des séries éliminatoires, en cas d'égalité après les trois périodes, une prolongation de 5 minutes sera jouée. L'équipe qui comptera le premier but remportera la partie. En cas d'égalité, une fusillade sera faite selon les mêmes paramètres qu'en saison régulière

Mixte

Dans les catégories mixtes, certaines règles spécifiques se doivent d'être respectées en tout temps.

- Il doit toujours avoir une fille sur la surface de jeu en tout temps.
 - La seule exception permise est lorsqu'une équipe se retrouve en désavantage numérique 3 VS 1 et que toutes les filles de l'alignement se retrouvent au banc des punitions.
- Dans la catégorie Mixte Récréatif, les lancers frappés sont interdits. Un lancer est considéré comme frappé lorsque le bâton dépasse les genoux. Une punition de conduite antisportive sera décernée en cas d'infraction.

Points au classement

Selon le résultat de la partie, les points suivants sont attribués ;

- ✓ Une victoire en temps régulier donne 3 points au classement
- ✓ Une victoire en fusillade donne 2 points au classement à l'équipe gagnante et 1 point à l'équipe perdante
- ✓ Une défaite en temps régulier ne donne aucun point au classement

Alignements

Les règles relatives aux restrictions des alignements sont mises en place dans le but premier d'offrir à tout un chacun, peu importe le niveau de jeu, une expérience de jeu adaptée.

Cotes de joueurs

Tous les joueurs disposent d'une cote de joueur locale afin d'assurer une équité.

- ✓ Vous pouvez consulter les cotes de joueurs locales sur le site internet de Dek Hockey St-Hyacinthe dans l'onglet LIGUE/RECHERCHE DE JOUEUR
- ✓ En tout temps, l'alignement d'une équipe doit répondre aux exigences de la Grille de restrictions. Il est de la responsabilité des équipes de s'assurer de la légalité de leur alignement. En cas contraire, des sanctions s'appliquent (voir section Restrictions des alignements).
- ✓ Il est possible de faire une demande de révision de cote via le site Internet dans l'onglet *Ligue / Révision de cote* : <https://www.deksthycinthe.com/revision-de-cote/>

Les demandes soumises avant mardi 16h00 auront une réponse le vendredi suivant. Il est impossible de faire une demande de changement de cote après le 1er avril 2022. Les demandes sont évaluées par un comité dont les fondements sont l'équité et le respect de tous les joueurs et joueuses, peu importe leurs niveaux de jeu.

Un nouveau joueur (régulier ou remplaçant) qui ne possède pas de cote à DEK STH, ayant déjà joué sur la glace dans les 5 dernières années dans un des niveaux suivants doit absolument être annoncé à la Ligue lors de l'inscription ;

Masculin	Féminin
Midget AA/Espoir/AAA	Midget AA / AAA
Junior AA/AAA	Collégial
Collégiale	Universitaire
LHJMQ	Professionnel
Universitaire	Ringuette
Semi-professionnel	
Professionnel	

- ✓ Un nouveau joueur, qui ne possède pas de cote à DEK STH, doit absolument être annoncé à la ligue 24h à l'avance lors de l'inscription ou en tant que remplaçant. La demande doit se faire via le courriel : Dan.d@deksth.com DEK STH attribuera ainsi une cote locale à ce nouveau joueur afin qu'il puisse jouer dans la bonne catégorie. **DEK STH n'a aucun pouvoir et une aucune responsabilité sur les côtes provinciales.** Elles sont gérées par un comité distinct.
- ✓ Un joueur non annoncé dans l'alignement initial d'une équipe peut se voir changer de cote à tout moment. En cas de joueur non annoncé, la ligue se réserve le droit de punir l'équipe fautive selon les sanctions attribuées à un alignement illégal (un forfait).
- ✓ Pour consulter les côtes provinciales, se rendre sur le www.nbhpa.com. **DEK STH n'a aucun pouvoir et une aucune responsabilité sur les côtes provinciales.** Elles sont gérées par un comité distinct.

*Aucune cote de joueur ne sera changée au comptoir de service, car les côtes sont attribuées par un comité extérieur.

Restrictions des alignements

Toutes manœuvres allant à l'encontre des articles suivants, qu'elles soient volontaires ou non, sont passibles d'une sanction par la Ligue. Un alignement est considéré comme illégal lorsque ;

- ✓ Il ne répond pas aux exigences de la Grille des restrictions
- ✓ Il dispose d'un joueur appartenant déjà à une équipe de la même classe
- ✓ Il est composé de plus de 10 joueurs incluant le gardien
- ✓ Il ne dispose pas d'un minimum de 4 joueurs, incluant le gardien
- ✓ Il dispose d'un joueur non éligible pour les séries éliminatoires
- ✓ Lorsqu'il aligne un joueur suspendu
- ✓ Lorsqu'une équipe dispose d'un remplaçant, celui-ci doit acquitter les frais de remplacements sinon quoi sera reconnu comme illégal et l'équipe pourra perdre sa partie par forfait

* Une équipe se voyant jouer avec un alignement illégal se voit perdre la partie par forfait, soit par la marque de 3 à 0.

* Tout signalement à la Ligue concernant un joueur illégal doit se faire dans les 48 heures suivantes la fin de la partie

Enregistrement des joueurs avant la partie

Le système instauré pour l'enregistrement de chaque joueur au comptoir de services de Dek Hockey St-Hyacinthe est l'outil le plus efficace pour s'assurer de la validité et la légalité des alignements. Les éléments mentionnés ci-dessous doivent être respectés par chaque joueur évoluant sur le site de Dek Hockey St-Hyacinthe;

- ✓ Tout joueur est dans l'obligation de se présenter au comptoir de service AVANT sa partie dans le but de s'enregistrer dans l'alignement de son équipe
- ✓ Aucun joueur ne pourra s'enregistrer auprès du marqueur
- ✓ Aucun joueur ne pourra prendre part à une partie s'il ne détient pas son passeport NBHPA et cela dès sa première partie.
- ✓ Une équipe comptant un joueur non enregistré, même si ce dernier n'est pas illégal, peut se voir, au bon jugement de la Ligue, perdre par défaut
- ✓ Toute tentative de fraudes ou de contournement, qu'elle soit volontaire ou non, est passible d'une sanction de la Ligue envers l'équipe fautive et/ou son capitaine

*Il est de la responsabilité du Capitaine de s'assurer que tous ses joueurs soient enregistrés avant la partie pour prévenir toute irrégularité.

Joueur remplaçant

- ✓ Chaque Capitaine se doit de soumettre sa liste de *joueurs réguliers* (maximum 10 joueurs) via le formulaire d'inscription. Il est possible de modifier votre alignement jusqu'à la date limite d'inscription de l'équipe votre « [Mon Compte](#) », accessible en haut à droite du site Internet
- ✓ Un joueur qui ne se retrouve pas sur cette liste est considéré comme *un remplaçant*
- ✓ Un joueur ;
 - Peut se retrouver sur la liste de plus d'une équipe d'une même catégorie
Toutefois, la règle d'appartenance s'applique ;
« Un joueur ne peut jouer avec une équipe d'une même catégorie s'il a déjà joué 3 parties avec une autre équipe de cette même catégorie. »
 - Ne peut participer aux séries, même s'il est inscrit dans la liste de régulier, s'il ne respecte pas la règle de l'éligibilité ;
« Un joueur doit avoir joué 5 parties avec une même équipe pour être éligible pour participer aux séries éliminatoires tandis que le gardien doit avoir gardé les buts 2 parties pour être éligible. »

COÛT

	COÛT	Nb. de droit de jeu
À l'unité	10,00\$	1x
Gardien de but	0\$	Illimité

*Les taxes sont incluses

Les droits de jeu qui ne seraient pas utilisés une fois la saison terminée seront toujours valides pour les saisons subséquentes.

Appartenance à une équipe

Les joueurs/joueuses et gardiens de but qui ont joué 3 parties avec une équipe ne peuvent plus jouer avec une autre équipe de cette même classe.

Pour les catégories féminines, les gardiennes de but appartiennent à une équipe à partir de la 5^e partie. Après une 5^e partie jouée dans une équipe respective, elle ne peut plus jouer dans aucune autre équipe dans la même catégorie.

Éligibilité aux séries éliminatoires

Un minimum de parties est nécessaire pour participer aux séries éliminatoires.

- ✓ Un joueur peut jouer comme attaquant s'il a participé à un total de 5 parties de saison régulière (comme attaquant ou gardien de but), pour cette équipe
- ✓ Un joueur peut jouer comme gardien de but s'il a participé à 2 parties de saison régulière en tant que gardien pour cette équipe. Si un joueur a joué 5 parties ou plus (attaquant et/ou gardien) avec une même équipe, il peut garder les buts pour cette équipe lors des séries éliminatoires.

*Un gardien qui est éligible de jouer dans deux équipes différentes dans une même classe pour les séries, ne peut jouer qu'avec une seule d'entre-elles. Il sera assigné automatiquement avec l'équipe avec qui il disputera son premier match éliminatoire.

Forfait

Une équipe se voit perdre par forfait par la marque de 0 à 3 lorsque ;

- ✓ Elle ne se présente pas à la partie
- ✓ Elle dispose d'un alignement illégal

Mauvais temps et reprise de partie

Le Dek Hockey est un sport qui se joue beau temps ou non. Le gérant sur place est la personne qui détermine si les parties peuvent se jouer ou non.

- ✓ En cas d'intempéries, dans la mesure du possible, un message d'annulation est émis sur le site Internet ainsi que sur Facebook 60 minutes avant le début des parties
- ✓ Une partie en cours sera arrêtée en cas d'accumulation d'eau sur la surface, d'éclairs, de tonnerres ou de toutes autres intempéries jugées dangereuses pour les joueurs
- ✓ Une partie en cours qui devait s'arrêter dû aux intempéries après la 2^e période sera réputée comme complétée
- ✓ Une partie en cours qui devait s'arrêter dû aux intempéries avant la fin de la 2^e période sera reprise dans sa totalité, au score de 0 à 0, à un moment ultérieur choisi par la Ligue
- ✓ La décision relative à l'arrêt des parties et/ou à l'annulation des suivantes due aux intempéries relève du gérant sur place.

Reprise de partie et changement d'horaire

Une reprise de partie a seulement lieu lorsqu'une partie est annulée en raison du mauvais temps. Pour l'année 2023, la ligue placera les parties à reprendre au besoin au moment ou les plages disponibles le permettront. Aucune équipe ne pourra faire de demande face à la date de reprise, le tout sera sous la gestion de la ligue.

Aucun changement d'horaire ne sera accepté.

Suspension

Chaque suspension décernée à un joueur est donnée en fonction de la grille de suspension exposée ci-dessus. L'interprétation des gestes commis est faite par le comité de discipline. Il est à noter que des caméras de surveillance seront installées sur chacune des surfaces. Voici quelques points importants concernant les suspensions;

- ✓ Les suspensions sont définitives et sans appel
- ✓ Lorsqu'un joueur est sous l'effet d'une suspension, il ne peut jouer dans aucune catégorie tant que sa suspension n'est pas purgée au complet
- ✓ Une suspension peut se transférer à la saison suivante si elle n'est pas complétée.
- ✓ Un joueur avec un passeport NBHPA suspendu ne pourra jouer dans aucun autre centre de Dek hockey sous la bannière NBHPA durant sa suspension

- ✓ Les antécédents d'un joueur sont considérés lorsqu'une suspension est émise, et ce, même si ces antécédents font référence à des gestes commis lors de saisons précédentes.

Règles du site

Dek Hockey St-Hyacinthe se doit d'établir des règles de conduite sur son site pour le bon fonctionnement de ses opérations et de la sécurité de tous et toutes. Ses règles se doivent d'être respectées par toute personne présente sur le site de Dek Hockey St-Hyacinthe (joueur, arbitre, spectateur, etc.). Il est interdit;

- ✓ De jouer sous forte influence d'alcool ou de drogue
- ✓ De laisser de jeunes enfants sur le banc des joueurs ou des pénalités pendant une partie
- ✓ D'avoir des animaux sur le banc des joueurs ou des pénalités pendant une partie
- ✓ De faire du vandalisme
- ✓ D'amener et/ou consommer des consommations alcoolisées venant de l'extérieur du site. Tout joueur ou personne qui amène ou consomme des consommations alcoolisées venant de l'extérieur du site peut se faire expulser et même suspendre de la ligue.
- ✓ D'insulter et/ou intimider toute personne se trouvant sur le site de DEK STH y compris les joueurs, les arbitres, le personnel, etc.
- ✓ De fumer dans les installations de DEK STH ou dans un rayon de 9 mètres de celles-ci. Le tout a pour but d'être conforme à la Loi 44 sur le tabac.
- ✓ Respect des normes Covid-19

En tout temps, chaque personne présente sur le site de DEK STH se doit de respecter la propreté des lieux sous peine d'expulsion.